



Conseil national
de l'information statistique

**GROUPE DE TRAVAIL DE LA CNERP SUR LA COLLABORATION INSEE - COLLECTIVITES
LOCALES DANS LA CONSTITUTION DES RIL
REUNION DU 27 JANVIER 2010**

Paris, le 18 février 2010 - N°45/D130

OBJET : compte rendu de la deuxième réunion du groupe de travail sur le RIL de la CNERP
du 27 janvier 2010

RAPPORTEUR : Catherine GIRAUD

TYPE DE COMPTE RENDU :

Pour avis

Définitif

Membres du groupe de travail :

Participants : Séverine Ballereau, présidente du groupe de travail et membre de l'association des ingénieurs territoriaux de France (AITF),
Marie-Hélène Boulidard, personne qualifiée,
Maryse Larpent de la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU),
Jean-Philippe Damais de l'association des maires de France (AMF),
Philippe Louchart de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF),
Odile Rascol, responsable de la cellule IGEO,
Francine Bully, Georges Montségur et Marcel Michel responsables SIG des directions régionales de l'Insee du Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées et du Limousin
Catherine Giraud, rapporteur du groupe de travail et responsable de la coordination des travaux géographiques des équipes SIG en région.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis : Timbre D130 - 18, Bd. A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14 – Tél. : 01 41 17 52 62 – Fax : 01 41 17 55 41 – secretariat-general@cnis.fr – www.cnis.fr

En introduction de cette réunion, Séverine Ballereau en rappelle l'ordre du jour :

- tour de table avec présentation rapide des démarches engagées ;
- présentation du répertoire d'immeubles localisés (définition, les différentes phases de mise à jour, les outils) ;
- retour sur les démarches engagées, la mobilisation, les orientations : expérience, remarques, propositions... ;
- travail en sous-groupe mené conjointement sur :
 - l'initialisation du document de référence,
 - l'enquête sur l'organisation des collectivités locales dans le domaine de la gestion du RIL (organisation, questionnement, collecte).

1°) Les démarches engagées - les grandes lignes

Séverine Ballereau, en tant que représentante des ingénieurs territoriaux de France, a commencé à mobiliser une vingtaine de collègues en région afin de connaître leur possibilité de collecte d'informations autour du répertoire d'immeubles localisés (RIL) et en amont du recensement de la population (RP). L'ensemble de ces partenaires est partant pour répondre et notamment sur Lille et l'unité urbaine rattachée.

Georges Montségur souhaite apporter son témoignage sur les problèmes liés aux adresses non-normalisées (ANN). Il constate que si jusqu'en 1999, la gestion du recensement de la population en mairie était logiquement et historiquement pris en charge par le service « population », le recensement rénové imposait une nouvelle organisation avec le traitement de données géographiques et la sollicitation du service urbanisme pour la gestion du RIL. Le service population étant resté dans la plupart des communes notre seul interlocuteur, les équipes SIG sont confrontées aux problèmes de communication entre les deux services et rencontrent des communes où le service urbanisme ne se sent pas du tout concerné par le recensement. Par ailleurs, le correspondant RIL nommé en mairie, n'est pas forcément la personne travaillant directement à la mise à jour et à l'expertise du RIL. Enfin, la source sur les permis de construire souffre de défauts dans la numérotation et le décalage temporel des informations et du terrain.

Marcel Michel précise que les élus ont bien intégré l'importance du RIL et son impact sur le recensement. En revanche, ils ne semblent pas engagés sur la question de sa mise à jour. En effet, les relations transversales en mairie sont parfois difficiles. La DR de l'Insee du Limousin a déjà commencé à s'investir dans une démarche de rencontre avec tous les acteurs concernés. A ce titre, en cas de changement à la tête d'une commune, il serait intéressant de réagir très rapidement auprès des nouveaux maires afin de les sensibiliser à nos travaux.

Philippe Louchard souhaiterait continuer à travailler sur des simulations et pouvoir analyser le lien entre population et logements, à un échelon aussi fin que l'îlot. Il cherche donc à savoir si le RIL pourrait donner des explications sur les évolutions de population et sur le parc de logements neufs.

Marie-Hélène Bouldard, indique qu'en tant que personne qualifiée, elle peut apporter son témoignage sur sa méthode d'expertise globale du RIL sur la commune de La Roche-sur-Yon et sur un module de formation monté avec le CNFPT.

Maryse Larpent, du fait de ses activités au sein de la FNAU, est régulièrement interpellée par les collectivités locales sur les résultats statistiques du recensement de la population et leur cohérence avec leur RIL. Membre de l'ADEUPa de Brest (Agence de développement et d'urbanisme du pays de Brest), Maryse Larpent anime un groupe de travail sur le RIL (compte rendu en annexe) avec cinq intervenants de la métropole de Brest afin de recueillir des informations sur le traitement du RIL. Certaines informations utiles lors de la collecte (bâti, parcelle cadastrale, largeur des voies, repères) manquent sur les plans fournis par l'Insee à partir du RIL.

Francine Bully, propose d'exposer les différentes opérations initiées pour résoudre les cas d'adresses non normalisées. Les premières démarches ont été faites sur Carcassonne et sur Perpignan pour vérifier notamment la construction neuve.

Odile Rascol, propose de repréciser les liens entre le RIL et le calcul des populations légales, même si ce n'est pas le sujet principal du groupe de travail. Elle propose d'apporter son expérience régionale sur le travail autour du RIL et des ANN.

Jean-Philippe Damais, Professeur des Universités, spécialisé dans l'analyse des structures internes des espaces urbains, a principalement travaillé sur la ville du Havre et a été notamment Conseiller technique (de 1970 à 1986) de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre. Actuellement, représentant de l'association des maires de France (AMF) à la Commission nationale d'évaluation du recensement de population (CNERP), Jean-Philippe Damais est actuellement conseiller municipal délégué de Fontenay-aux-Roses (Hauts de Seine) ; à ce titre il s'occupe de l'état civil et du RP. En tant que correspondant RIL, il souhaite mettre l'accent sur les problèmes de collecte du RP et pense qu'en ce qui concerne le RIL, l'expertise ne peut se faire sans des enquêtes de terrain.

2°) Présentation du RIL et de l'application de mise à jour (CICN2)

Le RIL et son processus de mise à jour ont suscité tout au long de sa présentation :

a) un grand nombre de questions :

- problème sur le retour de l'Insee vers les communes ; comment savoir si les traitements opérés après l'expertise de la commune et avant la validation finale ont été pris en compte ?
- quels sont les délais d'intégration des données de collecte du RP dans le RIL ?
- à propos des logements neufs, faut-il privilégier la commune comme source initiale sur cette thématique ou les permis de construire donnés par SITADEL2 ?

L'Insee a intensifié ses efforts auprès du Ministère de l'équipement, en particulier pour son amélioration sur l'adressage au moment de l'instruction des dossiers. Une action de communication est prévue en 2010 auprès des communes de 10 000 habitants et plus pour les sensibiliser au lien entre l'instruction des permis via SITADEL2 et les mises à jour automatiques du RIL.

Quid des permis instruits par les communautés de communes ?

b) de remarques :

- à propos du calendrier des cycles de mise à jour du RIL :
 - avoir deux cycles de mise à jour permet d'étaler la charge de travail en mairie et de pouvoir justifier une augmentation des moyens,
 - la mairie est sur la phase de préparation de collecte durant le 1^{er} cycle ; il y aurait un intérêt à mieux imbriquer les calendriers RP et RIL,
- réception trop tardive des données issues du flashage des documents du RP (à vérifier...);
- à propos des sources :
 - pas de fichier de la poste pour le 2^{ème} cycle 2009-2010 et à priori pour le 1^{er} cycle 2010-2011 ;
 - problème de fiabilité sur la TH selon les régions ;
 - le cadastre apporte très peu d'information sur l'adresse,
- à la sortie de la collecte du RP, certaines communes emploient les agents recenseurs (personnel communal) à la vérification-terrain du RIL en mars-avril,

c) et de pistes de réflexion :

- harmoniser les pratiques tant du côté des équipes SIG que du côté mairie ; les inscrire dans un protocole ;
- manque l'étape finale de « validation » du RIL expertisé et mis à jour ;
- identifier le retour de qualité suffisante par rapport à l'utilisation de SITADEL2 ou des remontées des mairies.

3°) Exposé sur la démarche engagée par l'Agence de développement et d'urbanisme du pays de Brest

Les premières réflexions du groupe animé par Maryse Larpent tournent autour de l'expertise du RIL (un rapprochement RIL/SIG est envisagé), de la fiabilité de la source SITADEL et des problèmes d'adressage des lieux dits.

Les communes représentées au groupe de travail de l'ADEUPa de Brest sont les 5 communes de Brest métropole océane dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants (4 entre 10 000 et 15 000 et une de 150 000). Elles travaillent en liaison avec leur service de l'urbanisme.

Elles se posent des questions sur la constitution du RIL, sur leur rôle et celui de l'Insee par rapport à la mise à jour du RIL. Maryse Larpent propose de présenter le RIL à ces communes à partir du diaporama réalisé par Catherine Giraud.

xx

Séverine Ballereau propose que la prochaine réunion soit l'objet de l'intervention de Francine Bully, du travail en sous-groupe sur l'initialisation du document de référence et sur l'enquête sur l'organisation des collectivités locales dans le domaine de la gestion du RIL.

Le travail des membres du groupe en intersession : documents et informations collectées par les membres du groupe de travail.

Marie-Hélène Bouldard : le protocole sur l'expertise mis en place à La Roche sur Yon, les éléments présentés à la CNERP en 2008.

Odile Rascol : des données par communes (population, nombres d'adresses, liste AAC, ...).

Catherine Giraud : les textes fondateurs du RIL, les contenus de gestion, les expériences tentées en Région pour améliorer les relations par rapport au traitement du RIL, le taux de correspondants RIL nommés et avec les responsables SIG présents : les ANN par communes RIL.

Prochaines réunions : Les 26 février, 5 mai et 16 juin 2010.